

Compte-rendu de la réunion généalogie du 3 février 2026

Etaient présents : Sonia Ananna, Bernadette Blelly, Thérèse Gallani, Philippe Halter, Jean-Paul Lingelser, Hubert Oberbach, Jean-Jacques Pansiot, Thierry Pfeiffer, Jean-Louis Scheidt et Jean Gerber

Excusés : Michèle Baumann, Vincent Steffen

Nous accueillons Jean Gerber qui souhaite commencer sa généalogie. Il dispose du Ahnenpass de son grand-père. Voir par exemple l'article des DNA : « Comment un document nazi est devenu un outil pour les généalogistes. Comment le passeport généalogique, mis en place en Allemagne par les nazis en 1935, puis en Alsace à partir de 1941, outil d'une politique antisémite et raciste, peut-il, 80 ans après, être utile à la pratique de la généalogie ? »

Jean nous relate longuement l'accident de chemin de fer de Hugstetten où son aieul a péri.

L'accident a eu lieu sur la ligne Freiburg – Colmar le 3 septembre 1882 (voir par exemple l'article [wikipedia](#)).

Connaissant date et lieu de naissance du grand-père Albert Lazare Gerber (18 septembre 1873 à Osenbach), la consultation des archives en ligne du Haut-Rhin nous donne facilement son acte de naissance, et permettra de remonter. Par ailleurs une recherche geneanet permet aussi de trouver l'acte de mariage de Albert avec Sophie Shubnel en 1899, et un arbre en ligne permet de trouver les parents de Sophie, tous les deux décédés en 1882 dans l'accident de chemin de fer.

Bernadette cherche des informations sur un incendie ayant eu lieu à Ebersheim vers 1960. Une recherche sur Gallica ne donne rien, en effet : « Plus de 13 000 titres sont directement accessibles dans la [bibliothèque numérique Gallica](#). Ce sont des titres libres de droits, c'est-à-dire publiés il y a plus de 70 ans. » il faudra donc attendre encore quelques années avant de consulter les *DNA* (ou *l'Alsace*) de l'époque.

Nous discutons aussi des naturalisations (les décrets de naturalisation sont publiés dans le Bulletin des lois jusqu'en 1924 et au Journal officiel depuis, documents consultables sur Gallica) et des réintégration dans la nationalité française (dispositif concernant les alsaciens nés français puis devenus allemands suite aux conflits, puis susceptible de redevenir français par la suite). Le site de la BNF indique : « Les Archives nationales conservent sur le site de Pierrefitte-sur-Seine les dossiers de demande de *naturalisation* ouverts de 1789 à 2012, d'admission à domicile et de *réintégration* dans la nationalité française. » A noter que nous avons déjà discuté de ce sujet, voir le [compte-rendu](#) de notre réunion du 1/10/2024 disponible sur le site du club.

La prochaine réunion est prévue le **mardi 3 mars**
Jean-Jacques